

PRE-INSCRIPTIONS 2023 école Le Plateau

Afin de prévoir les effectifs pour la rentrée prochaine, nous souhaitons déjà connaître les enfants susceptibles de fréquenter notre école à partir de septembre 2023. Sont concernés :

- les enfants nés en 2020 qui rentreront en Petite Section
- éventuellement et en fonction des places disponibles, les enfants **du secteur** uniquement nés en janvier ou février 2021 qui rentreront en TPS.
- les enfants qui emménagent dans le secteur
- les enfants gardés par des nourrices du secteur
- les enfants susceptibles de demander une dérogation

Si vous avez connaissance de personnes concernées, pensez à les avertir. Merci.

Vous pouvez porter à notre connaissance l'inscription ou la radiation de votre enfant **avant le 25 novembre** de 4 manières différentes :

1. En complétant le coupon ci-dessous
2. En demandant **un certificat d'inscription à l'école** auprès du service des affaires scolaires et périscolaires de la mairie, **par mail à alsh@villers-semeuse.fr** ou par téléphone : 03.24.26.55.70 . Un rendez-vous sera ensuite proposé pour venir le retirer, **puis à l'école** du 15 novembre au 25 novembre les lundis toute la journée ou de 11h45 à 12h15 et de 16h15 à 18h00 les autres jours. (Je serai juste indisponible le jeudi 24 novembre)
3. En vous faisant connaître durant les horaires scolaires par téléphone au numéro suivant : 03 24 37 30 14 (8h30 – 12h00/13h30 – 17h30)
4. Par mail à l'adresse suivante : ce.0080344f@ac-reims.fr

D'autre part, si vous avez déjà connaissance d'un départ en cours d'année ou d'un changement d'école l'an prochain, veuillez le signaler et compléter le coupon ci-dessous. Merci.



COUPON A RENDRE seulement si vous êtes concernés
(Les élèves de CM2 ne sont pas concernés)

Mon enfant

Né(e) le

- sera **nouvellement** inscrit à l'école LE PLATEAU à la rentrée prochaine
- changera d'école en cours d'année 2022-2023
- ne fréquentera plus l'école le PLATEAU en 2023-2024 pour la raison suivante :

Le/...../2022

Signature

PRE-INSCRIPTIONS 2023 école Le Plateau

Afin de prévoir les effectifs pour la rentrée prochaine, nous souhaitons déjà connaître les enfants susceptibles de fréquenter notre école à partir de septembre 2023. Sont concernés :

- les enfants nés en 2020 qui rentreront en Petite Section
- éventuellement et en fonction des places disponibles, les enfants **du secteur** uniquement nés en janvier ou février 2021 qui rentreront en TPS.
- les enfants qui emménagent dans le secteur
- les enfants gardés par des nourrices du secteur
- les enfants susceptibles de demander une dérogation

Si vous avez connaissance de personnes concernées, pensez à les avertir. Merci.

Vous pouvez porter à notre connaissance l'inscription ou la radiation de votre enfant **avant le 25 novembre** de 4 manières différentes :

1. En complétant le coupon ci-dessous
2. En demandant **un certificat d'inscription à l'école** auprès du service des affaires scolaires et périscolaires de la mairie, **par mail à alsh@villers-semeuse.fr** ou par téléphone : 03.24.26.55.70 . Un rendez-vous sera ensuite proposé pour venir le retirer, **puis à l'école** du 15 novembre au 25 novembre les lundis toute la journée ou de 11h45 à 12h15 et de 16h15 à 18h00 les autres jours. (Je serai juste indisponible le jeudi 24 novembre)
3. En vous faisant connaître durant les horaires scolaires par téléphone au numéro suivant : 03 24 37 30 14 (8h30 – 12h00/13h30 – 17h30)
4. Par mail à l'adresse suivante : ce.0080344f@ac-reims.fr

D'autre part, si vous avez déjà connaissance d'un départ en cours d'année ou d'un changement d'école l'an prochain, veuillez le signaler et compléter le coupon ci-dessous. Merci.



COUPON A RENDRE seulement si vous êtes concernés
(Les élèves de CM2 ne sont pas concernés)

Mon enfant

Né(e) le

- sera **nouvellement** inscrit à l'école LE PLATEAU à la rentrée prochaine
- changera d'école en cours d'année 2022-2023
- ne fréquentera plus l'école le PLATEAU en 2023-2024 pour la raison suivante :

Le/...../2022

Signature